

Le jeudi 25 septembre 2008 s'est déroulée l'inauguration de la nouvelle implantation de la Société CEMEX, sur le site de Berron de la commune d'Avensan, route d'Arsac.

Ces nouveaux aménagements, très représentatifs du savoir-faire des équipes de Cemex, tiennent compte des toutes dernières avancées technologiques en matière de qualités de production, de sécurité, et de respect de l'environnement.

Cette nouvelle unité de production consiste en un gisement alluvionnaire silico-calcaire classique qui s'étend sur près de 60 hectares.

Si l'on aborde la fabrication du béton, cette technique s'avère beaucoup plus complexe qu'il n'y paraît. Concernant le seul traitement des eaux de lavage, les nouvelles techniques validées représentent un investissement lourd de 450 000 € et il faut souligner le souci qu'ont eu les différents responsables de cette société de mettre en œuvre ces nouveaux process de traitement de matériaux, plus performants, plus respectueux de notre environnement. En effet, Cette nouvelle unité de traitement des eaux de lavage, plus économique, permet de diviser par quatre la quantité d'eau utilisée par m<sup>3</sup> livré.

Il faut savoir qu'il existe aujourd'hui une cinquantaine de familles de bétons proposées aux secteurs du bâtiment et des travaux publics. Chacune d'entre elles correspond à une utilisation bien spécifique et peut se décliner ensuite en une dizaine de sous-catégories, à même de correspondre au plus près aux attentes des clients. On comprend l'importance d'une gestion centralisée par ordinateur pour obtenir les différents mélanges disponibles dans la centrale d'Avensan, cet outil moderne pouvant fournir jusqu'à cinq cents formules différentes.

En ce qui concerne cette nouvelle centrale, elle reste hautement compétitive puisqu'elle dispose d'une capacité de 45 m<sup>3</sup> par heure et assure une production annuelle de 25 000 m<sup>3</sup> de nouveaux bétons de haute qualité.

Ce nouveau site est donc un motif de grande fierté, puisqu'il dispose d'un outil moderne, axé sur la sécurité, la performance et le respect de l'environnement.

Concernant les granulats, la production annuelle moyenne reste identique, de l'ordre de 250 000 à 350 000 tonnes. De plus, il faut savoir que le béton frais ayant une durée de vie d'environ deux heures, la zone d'intervention d'une unité de production se voit limitée à une quarantaine de kilomètres et c'est pour cette raison qu'il a fallu multiplier les centrales. Pour notre seule région, la Cemex compte 17 centrales à béton, réparties dans 4 départements, allant du Pays Basque à la Charente Maritime.

Cet ensemble produit chaque année environ 370 000 m<sup>3</sup> de bétons, dont 23% sont des produits spéciaux innovants, très demandés et de plus en plus plébiscités par les professionnels de la construction.

L'entreprise « Cemex granulats Sud Ouest » compte pour sa part 11 installations de traitement réparties sur 5 départements, emploie 143 personnes et son volume d'activités est de l'ordre de 4,7 millions de tonnes.

Après avoir pris connaissance de tous ces points essentiels, les nombreuses personnes présentes à cette inauguration, professionnels, élus, encadrés par de nombreux employés de la Société, ont pu découvrir l'importance de cette activité au niveau mondial, mais aussi mieux apprécier les nouvelles technologies avant-gardistes mises en œuvre sur le site. En effet, des démonstrations, très représentatives des possibilités nouvelles et des avantages industriels qui en découlent, nous ont permis d'apprécier à leur juste valeur l'organisation, les compétences, le respect environnemental et le savoir-faire du personnel de cette société.

Si l'autorisation d'exploitation de carrière a été signée pour 25 ans, Cemex affirme penser à l'avenir du site, prenant en compte dans sa stratégie de développement les perspectives de réaménagement à valeur écologique d'un plan de développement durable.

Ce dernier critère a d'ailleurs toujours été la priorité des responsables, comme en témoigne le travail effectué sur le site désormais libre de Bel Air.

La réhabilitation de ces lieux a déjà fait l'objet de projets qui vont voir le jour, à savoir la création d'une base de téléski nautique sur l'étang de Casalié, la création d'un pôle de loisirs nautiques sur l'étang des Jaugas et l'aménagement d'un parcours de santé.





